

L'HARICOT CORNILLAIS

Edition – Décembre - 2021

N° 4

Sommaire :

1. Mot du Maire
2. Repas des Aînés
3. Adressage
4. Vie Scolaire
5. Investissement 2021 et 2022
6. Vie des Associations :
 - Ciné plein-air
 - Amicale Laïque
 - Amicale des Boulistes
 - Comités des fêtes
 - Amicale des Anciens Combattants et Sympathisants de Cornille
7. Amélia 2
8. Projet City Parc
9. Informations Diverses



Cornillaises, Cornillais,

Les semaines s'écoulent et notre commune continue de vivre au rythme des vagues successives que cadence la pandémie. Le de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Pourtant, nombre d'entre nous ont poursuivi leur action, dans la générosité, l'engagement, la créativité, l'innovation, pour maintenir le service de proximité, le soutien aux plus isolés et fragiles. Nos associations, nos commerçants, notre école et professionnels éducatifs, nos agents communaux, les membres du conseil municipal, chacune et chacun surmontant ses craintes et ses contraintes, je les remercie pour ce magnifique exemple de solidarité et de prévenance des autres.

Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021, qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires et à ce titre, je vous souhaite sincèrement le meilleur entouré des vôtres.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

Le Maire

Stéphane DOBBELS



2. Repas des Aînés :



👴 Le 28 Novembre, le traditionnel repas des aînés avait lieu dans le respect des gestes barrières, pass sanitaire. Aînés et élus se sont retrouvés autour d'un repas cuisiné et servi par l'équipe de Christophe Adon 🍷, animé par l'orchestre de Gérard Danède. 🎵
Un excellent moment de convivialité malgré les conditions sanitaires. 😊

4. Vie Scolaire :

Notre 1^{er} conseil d'école s'est tenu le 09 novembre 2021 en la présence de Mr Stéphane DOBBELS, Maire de Cornille, Mme Valérie ROLDELBOS, 2^{ème} adjointe responsable des affaires scolaires, Mme Morgane TANTIN, représentante des parents d'élèves, Mme Christine GOURVIAT, ATSEM et Mme Candide PINTUS, directrice de l'école.

Les résultats des élections des parents d'élèves ressortent que c'est Mme TANTIN et Mme LACHETA qui ont été élues avec 56% de participation.

Les effectifs pour cette année sont de 23 élèves dont 9 élèves petite section, 5 moyennes section et 9 grande section.



Le projet pédagogique de cette année est axé sur le cirque avec pour finalité un spectacle présenté par les enfants. Ce sera un partenariat avec l'école de Cirque de Boulazac, un intervenant qui viendra durant le temps de classe.

Sur le plan sécurité, un exercice « Incendie » a été réalisé avant les vacances de la Toussaint avec succès.

Divers travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été par nos employés municipaux. Des modifications dans la cantine sont prévues par soucis de mise en conformité au niveau du comptoir qui est en bois et qui va être remplacé par un comptoir en Inox, ainsi que l'achat d'un nouveau congélateur.

Il y a eu 2 questions émanant des parents d'élèves :

- La première pour le lavage des mains le matin qui remplacerait le gel hydroalcoolique. Les parents accompagneront leurs enfants aux sanitaires et ils désinfecteront tous les éléments qui seront touchés après leur passage.
- La seconde, c'est pour la protection des radiateurs en fonte. La mairie va se rapprocher du service technique pour voir ce qu'il est possible de faire pour que les enfants soient en sécurité.

6. Vie des associations :

Ciné-plein air :

Le samedi 4 septembre avait lieu le Ciné Plein air. Un évènement à l'initiative du conseil municipal porté par les différentes associations de la commune qui a rassemblé petits et grands. La projection du film « L'école Buissonnière » était réalisée par Ciné Passion, une restauration sur place autour de grillades et de frites était proposée par les différentes associations.



L'ensemble du conseil et des associations vous remercie pour votre présence, qui nous a permis, de nous retrouver pour un moment de convivialité et de se rappeler qu'il fait bon vivre à Cornille

Amicale Laïque :



Le 8 octobre s'est tenue l'assemblée traditionnelle de l'Amicale Laïque de Cornille. Après une année particulière avec de nombreuses animations annulées pour cause d'une situation sanitaire exceptionnelle, un nouveau bureau est élu pour une nouvelle année. Un bulletin d'adhésion a été distribué dans les boîtes aux lettres. « **Nous comptons sur vous pour nous soutenir que ce soit aussi bien dans les adhésions que dans votre participation aux manifestations proposées. Nous espérons aussi que les conditions sanitaires puissent être favorables.** » **mot du bureau.**

Le bureau rappelle les différentes valeurs et but de l'association : La solidarité, création de liens intergénérationnels, le partage et l'échange, le vivre ensemble et le financement des projets pédagogiques de l'école maternelle de Cornille et primaire des Maurilloux.

Présidente : Morgane Tantin

Vice-présidente : Karine Paquereau

Trésorier : Élise Fragne

Secrétaire : Sabrina Douillard

A vos agendas :

- **Vendredi 17 Décembre 2021 : Fête de Noël**
- **Samedi 5 Mars 2022 : Soirée Périgourdine**
- **Lundi 18 Avril 2022 : Chasse aux œufs et Journée en Famille**



Amicale des Boulistes :

L'amicale des Boulistes a tenu son assemblée générale le vendredi 22 octobre dernier. Le président *Michel GERBOU* a présenté les résultats du club durant cette année, perturbée par la crise sanitaire.

En effet seulement cinq manifestations sur neuf ont pu avoir lieu. De plus le club enregistre une baisse importante de ses licenciés.

Le président a fait appel à un arbitre pour le club qui sera formé par le Comité départemental de la Dordogne.



Monsieur *Stéphane DOBBELS*, maire de Cornille présent à cette assemblée, a rappelé sa volonté en tant que conseiller départemental, de construire un boulodrome fermé avec 32 terrains couverts pour accueillir les compétitions sportives de pétanque.



Le bureau est reconduit dans son ensemble :

Président : *Michel Gerbou*

Vice-président : *Jean-Claude Tigoulet*

Secrétaire adjoint : *Monique Gerbou*

Trésorier : *Jean-Pierre Bersac*

Trésorier adjoint : *André Gerbou*

L'assemblée s'est terminée dans une bonne ambiance, autour d'un apéritif dînatoire

Comités des fêtes :

**COURSE NATURE
CORNILLE**



L'assemblée générale du comité des fêtes (Course Nature) s'est déroulée le 29 octobre 2021. Cette année la course nature a été victime du coronavirus. Pour 2022, elle est programmée le 27 mars.

Nouveau bureau :

- *Président : Francis Monprofit*
- *Vice-président : Jean-Pierre Gourviat*
- *Secrétaire : Sandrine Charrieras*
- *Trésorier : Corinne Lasjaunias*
- *Secrétaire adjointe : Christine Gourviat*

Le nouveau bureau a pour projet de mettre en place un vide greniers.

De plus à partir du mois de Janvier, et cela tous les derniers dimanches de chaque mois, rendez-vous sportif pour tous sera mis en place avec au programme marche, VTT et course à pied. **Premier rendez-vous le 30 janvier 2022 place de la mairie.**

Amicale des Anciens Combattants et Sympathisants de Cornille :

« *Devoir de mémoire et Travail de mémoire.* » sont les termes à retenir.

A l'occasion des 103^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre, un hommage aux morts de la Grande guerre a été rendu aux monuments aux morts des PILES et de CORNILLE.



Après la cérémonie, l'Amicale des Anciens Combattants et Sympathisants de CORNILLE a rendu un hommage à Henri DAVID « Mort pour la France » à l'âge de 21 ans le 12 Aout 1961 à Bougie (Algérie), des fleurs ont été remises à sa Famille. Nous remercions également Claudine Beylot, Horticultrice maraîchère pour le fleurissement du monument.

La traditionnelle assemblée générale de l'association aura lieu le Vendredi 21 Janvier 2022.

7. Amélia 2 :



Pour améliorer l'habitat, la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux propose avec ses partenaires, le programme Amélia2 jusqu'en décembre 2023, que vous soyez propriétaire occupant ou que vous soyez propriétaire d'un logement destiné à la location.

De quelles sont les services proposés ?

- Une aide financière (jusqu'à 100 % du montant des travaux),
- Un soutien technique gratuit dans le choix des artisans, le suivi des travaux et l'accompagnement administratif.

Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large :

- L'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et/ou handicapées,
- Les travaux d'amélioration thermique : isolation, chauffage, menuiseries....
- La mise aux normes de votre assainissement non collectif.
- Le ravalement de vos façades, etc.

Pour vous informer personnellement, gratuitement et en toute confidentialité, le Grand Périgueux a choisi des professionnels de l'habitat : Soliha Dordogne Périgord. Un numéro de téléphone est mis à votre disposition. Vous y trouverez des spécialistes à votre écoute et des solutions adaptées à votre situation.

INFORMATIONS GRATUITES ET SANS ENGAGEMENT

05.33.12.00.79-

CONTACT@AMELIA2.FR

8. Projet City Parc :

Projet évoqué en début de mandat : la réhabilitation du court de tennis de la commune. Après le projet et la réalisation de l'aire de jeux, un projet de complexe multisport pour les plus grands avait été évoqué. La commission bâtiment a reçu une entreprise spécialisée afin d'estimer le coût du projet et les différentes subventions possibles. Le dossier est donc en étude.



9. Informations diverses :

- ❖ Les brûlages sont autorisés du **1^{er} Octobre au 29 février, un formulaire de demande est disponible en mairie.**

Le non-respect de cette réglementation est susceptible d'entraîner réprimandes et amendes.

- ❖ Ordures ménagères :



Rappel : Trop d'incivilité constatée !

Le bon geste : pour chaque borne enterrée un seul type de déchets.

Les bornes enterrées ne sont pas un dépotoir. Il ne faut rien mettre au sol. Les cartons, cagettes, appareils électriques et les encombrants doivent être apportés à la déchetterie.

Toute personne responsable d'un dépôt sauvage sera verbalisée.

Article L 541-3 du code de l'environnement.

10. Mais où vont vos déchets ? :



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de La Dordogne

♻️ Fin mai et ce mardi 3 août, une partie des élus de la commune et un agent de la mairie ont visité le centre d'enfouissement des ordures ménagères (sacs noirs) de Saint Laurent des Hommes. Petit retour sur cette visite très instructive, et impressionnante.

Outre l'enfouissement des déchets, on se rend compte grâce à cette visite que le SMD3 s'emploie à "valoriser" au mieux ces déchets grâce :

- À l'installation de panneaux photovoltaïques sur un sol saturé de déchets et stabilisé après quelques années (casiers pleins) ☀️
- Aux Unités de Valorisation Énergétiques (UVE) dont on reparlera plus bas.

🐦 Les oiseaux que l'on peut voir sont des « Milan Noir » et des « Cigognes », qui ont trouvé le couvert et ne nichent pas loin, ne migrent pas. 🐏 Une centaine de moutons entretient les parcelles.



Les déchets qui arrivent chaque jour dans des semi-remorques 🚛 (12 à 15 semis par jour) sont déversés dans ces casiers, jusqu'à affleurement, puis refermés avec cette membrane.

⚠️ A noter que 75 000 tonnes arrivent chaque année sur le site.

La " montagne arrière " correspond à 1 an de collecte de déchets (avril 2020 à avril 2021).

Ce casier n'est pas fermé tout de suite, il faut d'abord laisser s'échapper en partie le méthane produit par ces déchets.

Quelques chiffres :

En Dordogne, 234 kgs par an par habitant d'ordures ménagères. Sur ces 234 kgs, on retrouve :

🗑️ 80 kgs de biodéchets (donc compostables)

🗑️ 45 kgs de déchets recyclables (qui peuvent aller dans les "sacs jaunes")

🗑️ 8 kgs verre

🗑️ 12 kgs déchets destinés à la déchetterie

🗑️ 30 kgs par an par habitant de gaspillage alimentaire.

🗑️ Si chacun d'entre nous effectuait convenablement ce tri, il resterait donc seulement 50 kgs par habitant et par an...

A savoir que ce site a une espérance de vie limitée. Si les périgourdins continuent sur ce rythme, le centre aura atteint sa capacité maximale et devra fermer dans 20 ans.

Si tous les périgourdins effectuaient convenablement ce tri, la durée de vie du site serait multipliée par 5. 🌿

💧 Sur le site, on constate à différents endroits, des bassins de rétention d'eau. Chaque goutte d'eau qui tombe sur le site arrive dans ces bassins par capillarité.

Cette eau est ensuite analysée avant d'être rejetée dans la nature afin de s'assurer que le site n'est pas pollué.

Les déchets enfouis produisent :

- Un jus, appelé le lixiviat. Ce lixiviat transite via des tuyaux noirs et arrive dans le bassin. Puis par différents procédés ce lixiviat est traité jusqu'à obtention d'une eau pure, dans l'UVE (visible photo) 😊
- Du gaz (méthane) également recueilli et réutilisé pour produire de l'électricité. A ce jour, la production d'électricité permet de fournir de l'électricité à 2500 personnes.

i D'autres informations :

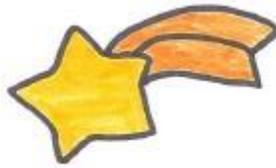
- Sur la commune de Montpon, pilote dans le département, on constate sur l'année 2020, depuis la mise en place de la redevance incitative : une baisse de 30% des ordures ménagères. En parallèle, une augmentation du tri de 22%, de la collecte de verre de 6% (et donc 2 % dans la nature...)
- Les sacs jaunes vont peu à peu disparaître. Il ne s'agit pas là d'un service public de moins mais bien d'une démarche écologique. Il faut savoir que les sacs jaunes ne se recyclent pas (car fabriqué avec plusieurs matières). Il apparaît donc logique de ne plus produire ce déchet, d'autant qu'il est assez facile d'utiliser un sac en tissu ou autre contenant pour y mettre ses emballages. Contenant que l'on garde et que l'on réutilise à chaque fois que l'on va à la borne.

⚠ Il apparaît donc urgent d'agir, chacun à notre échelle, en effectuant correctement le tri, et en diminuant au maximum les emballages. A savoir qu'aujourd'hui tous les emballages sont taxés. En bout de chaîne, c'est aussi le consommateur qui paie cette taxe (cela correspond au logo des 2 flèches inversées sur les emballages).

31 Ces visites sont ouvertes à tous. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact auprès du SMD3.

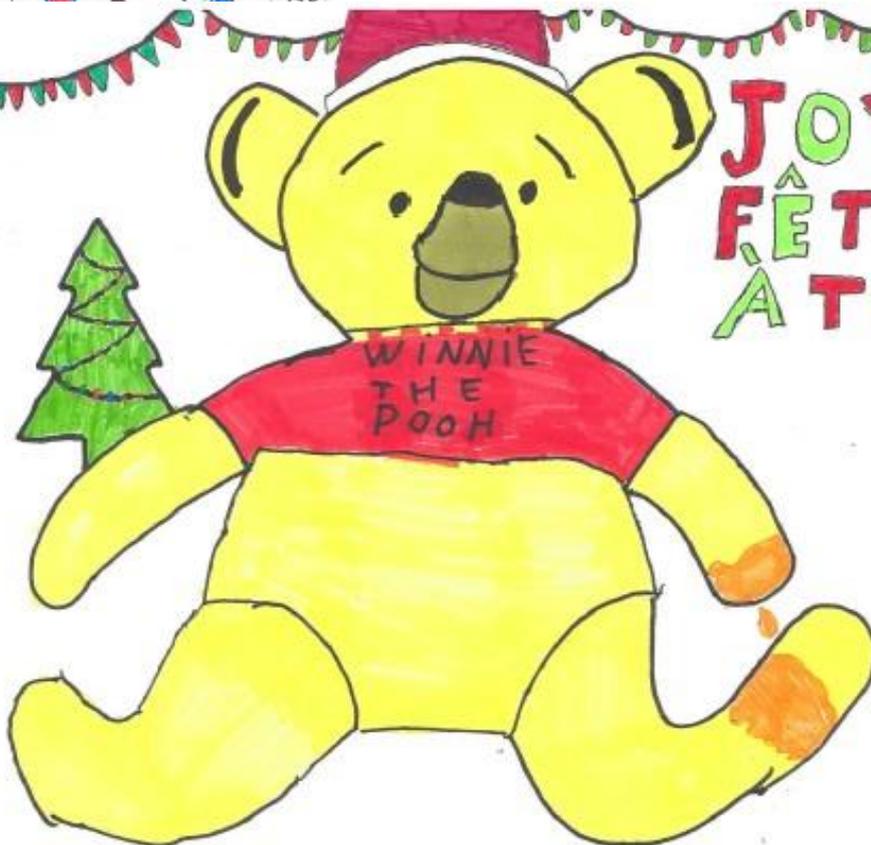
En espérant que ces quelques informations vous auront donner envie d'aller visiter ce site pour vous rendre compte par vous-même du chemin encore à parcourir pour un meilleur respect de l'environnement et des générations futures ! 👤👤👤🌿

Le Maire et le Conseil Municipal vous remercient de votre lecture



Anna

JOYEUSES FÊTES A TOUS...



JOYEUSES
FÊTES
À TOUS.

